

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTREAL, 1er SEPTEMBRE, 1886

NO. 8.

BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE.

DES PROFESSIONS.

Notre ami et collaborateur M le Dr S. Lachapelle, l'auteur, de "La santé pour tous," a, dans cet ouvrage, popularisé les principaux éléments de la Science hygiénique. Nous nous proposons de faire de nombreux extraits de cet intéressant livre qui a déjà rendu des services signalés à la cause de l'hygiène dans le pays, et nous prions nos lecteurs d'en orner leur bibliothèque.

La Réd.

La loi du travail est une loi sacrée : tous nous y sommes soumis. Chacun dans la longue liste des êtres créés fournit sa part de travail, et si l'homme domptant la foudre, jouant avec l'électricité et la vapeur est digne d'admiration, il est aussi bien beau de contempler le bûcheron faisant une coupe large au tronc de l'arbre, l'oiseau fabriquant son nid et l'abeille ses rayons de miel.

Rien d'extraordinaire que cette ambition du travail, que ce mouvement de tous : le travail n'est-il pas pour l'homme la source de tout bonheur comme de tout ce qui peut lui arriver de consolant, et n'est-il pas permis de supposer que l'animal même y goûte quelque chose ?

D'où vient l'indépendance ? du travail, puisqu'il produit le bien-être.

D'où vient l'honneur ? du travail, puisqu'il moralise et ennoblit.

D'où vient le bonheur ? du travail, puisqu'il n'y a pas de plus grand contentement que celui qui accompagne l'accomplissement du devoir.

"Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front." Sentence divine, lancée dans la colère, tu fus aussi conçue dans la charité, puisque rien n'est plus doux que ton exécution !

Les besoins nombreux de la société multiplient cependant les travaux, et tous ne présentent pas le même aspect. Les uns sont faciles, les autres laborieux ; plusieurs même sont pénibles et le seront tant que l'hygiène publique, aidée de l'autorité, ne viendra pas au secours des travailleurs qui en sont les malheureuses victimes. Ne serait-il pas juste, en effet, que les hommes voués à certains travaux qui, pour être nécessaires, n'en sont pas moins pour ainsi dire au-dessus de leurs forces, qui appartiennent plus à la bête de somme qu'à l'intelligent ouvrier ? Ne serait-il pas juste, dis-je, que ces hommes fussent un peu plus l'objet de l'attention de ceux qui doivent avoir pour mission l'amélioration physique et morale de la société ? Oui ; et j'espère que le moment n'est pas éloigné où celui qui est condamné à un labeur qui abrège son existence recevra un salaire de son maître où de l'Etat, qui lui permettra de se reposer avant que sa santé ne soit trop affaiblie. Plus que cela, notre siècle ne sera un siècle de progrès et de lumière que s'il réussit à faire disparaître les travaux qui